

Gui de Mori e il rimaneggiamento del Roman de la Rose. Edizione critica della parte di Jean de Meun

La thèse est d'abord une édition critique : la plus grande partie de l'ouvrage est donc consacrée au texte. Le texte édité est celui de Jean de Meun remanié par Gui de Mori. La deuxième partie du poème a été choisie à la fois pour des raisons pratiques (il m'aurait été impossible de préparer l'édition de la totalité du poème pendant les trois années de doctorat) et pour des raisons scientifiques : la partie de Jean de Meun, conçue comme une œuvre indépendante par Gui de Mori lui-même, a été moins étudiée et permet, à elle seule, d'analyser la démarche du remanieur, étant donné qu'on y lit les seuls passages dans lesquels celui-ci donne des renseignements sur sa propre personnalité, ainsi que les parties les plus susceptibles d'être remaniées (passages obscènes, constructions à emboîtement).

Le texte est précédé d'une *Introduction*, divisée en quatre chapitres : « Datation et auteur », « Les témoins », « La personnalité du remanieur » et « Les lignes directrices du remaniement ». Dans le premier, il s'agit de chercher à dater l'œuvre de Gui de Mori et à identifier celui-ci, inconnu par ailleurs.

L'auteur même nous dit, à deux reprises, qu'il remanie son texte en 1290. Je crois en fait qu'il faut retenir l'interprétation traditionnelle et non pas, comme on a cherché à le faire, interpréter la première date comme 1245 et la deuxième comme 1280. À part la difficulté représentée par une attestation aussi précoce (1245) du nom de Guillaume de Lorris (cité peu après la date), qui n'est par ailleurs connu que par la mention qu'en fait Jean de Meun, l'interprétation traditionnelle (1290) me paraît être soutenue notamment par le fait que Gui de Mori cite une bulle papale, la *Ad fructus uberes*, émise à la fin de 1281 ou au début de 1282.

Quant à l'auteur, Gui de Mori, il n'est donc plus possible de l'identifier avec Guibert de Tournai, mort en 1284, mais je n'ai pas pu l'identifier avec un autre personnage historique. Comme j'ai cherché à le montrer dans le troisième chapitre de l'*Introduction*, il est très probable que le remanieur ait été un religieux, et plus précisément un régulier, comme quelques éléments semblent l'indiquer, même s'il faut toujours tenir compte des limites de l'autobiographie au Moyen Âge. Sa culture cléricale, de toute façon, est certaine : la grande majorité des sources qu'il ajoute ou substitue à celles de Jean de Meun sont bibliques ou patristiques, et parmi les autres textes utilisés, ceux qui sont typiques de la culture cléricale sont nombreux (le Cicéron du *De amicitia*, le Sénèque des *Lettres à Lucilius*, le *Barlaam et Josaphat*, le Renclus de Molliens).

Résumé en français

En revanche, l'appartenance du remanieur à l'ordre franciscain, où on a cherché à l'insérer, me paraît douteuse : les jugements moins impitoyables que ceux de Jean de Meun envers les frères mineurs dans le discours de Faux Semblant semblent dus uniquement à la plus grande orthodoxie de Gui de Mori, et l'intérêt que celui-ci montre pour la querelle entre les ordres mendiants et les séculiers peut bien s'expliquer par son appartenance à un ordre religieux quel qu'il soit. Mais, d'une part, des critiques des ordres mendiants, assez féroces même, ne manquent pas dans le discours de Faux Semblant, et d'autre part, on y trouve des appréciations favorables aux séculiers et même aux maîtres de l'Université de Paris.

Dans le deuxième chapitre de l'*Introduction*, j'ai passé en revue tous les témoins du remaniement d'un point de vue structural, pour essayer d'en cerner les rapports respectifs (en revanche, on trouvera une description exhaustive des seuls manuscrits utilisés pour l'édition dans la *Note au texte*). Naturellement, j'ai réservé une plus grande attention aux manuscrits qui transmettent aussi la partie de Jean de Meun.

Comme il se doit, la place d'honneur est réservée à l'extraordinaire manuscrit de Tournai : daté de 1330 dans l'*explicit*, finement illustré par un jeune Pierart dou Tielt et par le maître du cérémonial de Gand, les interventions du remanieur y sont indiquées au moyen de signes diacritiques, dont la fonction est expliquée dans un prologue qu'on ne lit que dans ce manuscrit (du reste, on ne trouve pas ailleurs les signes diacritiques). Une « estoilete » (astérisque) indique les interpolations, une « vergiele » (petite barre horizontale) les omissions, les deux signes ensemble signalent les points où le remanieur a gardé le contenu mais a changé la forme. Tandis qu'interpolations, omissions et « mutations » se retrouvent dans d'autres témoins – quoique de façon très irrégulière –, le manuscrit de Tournai comporte aussi des « subtractions reprises », indiquées par deux petites roses au début et à la fin, c'est-à-dire des passages omis dans une rédaction précédente et vraisemblablement réintroduits dans ce manuscrit ou dans un antécédent immédiat. Étant donné que ces « subtractions reprises » témoignent d'une connaissance très précise du *Roman de la Rose* tel qu'il se présente dans la première version de Gui de Mori, et qu'il paraît pour le moins difficile qu'un copiste ait pu s'y retrouver dans la forêt du remaniement sans les instruments dont on dispose aujourd'hui, je pense que la réintroduction de ces passages est due au remanieur lui-même. Le manuscrit de Tournai, très correct, est soit une copie d'auteur ou surveillée par l'auteur quarante ans après la rédaction dont témoigne le prologue, soit une copie fort exacte d'un exemplaire d'auteur plus ancien. De même, le prologue peut avoir été écrit déjà en 1290 sans faire référence aux « subtractions reprises » et avoir été omis dans des copies où les scribes ne se sont pas souciés de recopier les signes diacritiques ; mais il peut aussi avoir été composé exprès pour la version contenant les « subtractions reprises », et les signes diacritiques auraient

Résumé en français

alors été introduits à l'aide d'une copie d'usage du remanieur (les signes diacritiques et le prologue, puisque celui-ci explique ceux-là, sont intimement liés). *Tou* est aussi le seul manuscrit qui rapporte la division en cent vingt-six chapitres dont je me suis servi dans l'édition : puisque certains d'entre eux ne contiennent que des vers réintroduits, ils doivent eux aussi être liés à cette version du remaniement.

Dans le quatrième chapitre de l'*Introduction*, j'analyse d'abord, d'un point de vue thématique, le remaniement tel qu'on peut le reconstruire à partir des « subtractions reprises » de *Tou* et à partir des autres témoins, là où ils sont présents. Il ne faut pas s'attendre à une cohérence absolue de la part du remanieur : on dirait notamment que certaines petites interventions sont motivées par des critères tout à fait inexplicables. Cependant, en général, les lignes directrices du remaniement semblent suivre deux voies : la recherche d'une œuvre plus édifiante, ce qui est lié, me semble-t-il, à la personnalité du remanieur, et la poursuite d'une plus grande linéarité par rapport au poème de Jean de Meun.

Pour le premier type d'interventions, voyez, par exemple, l'omission des v. 4341-4350, 6207-6210, 10369-10384, 14289-14292 (numérotation de l'édition de Langlois, soustraire trente unités pour celle de l'édition de Lecoy), ainsi que de la plus grande partie du discours de Genius, vers où on peut lire des sous-entendus grivois, des allusions obscènes, des mentions de pratiques telles que l'homosexualité ou l'inceste, des invitations à l'acte sexuel, etc. Ainsi, Gui de Mori semble réduire les allusions à la prostitution (omission des v. 7633-7636, 10773-10826), bien que le thème reste assez important dans le remaniement.

Pour le deuxième type d'interventions, qui, bien sûr, appauvrit l'œuvre de Jean de Meun, dont la construction « emboîtée » est bien connue, voyez, par exemple, le réarrangement du discours sur l'âge d'or, qui n'est plus interrompu par le long passage du jaloux, l'anticipation de la défense du discours de Faux Semblant (v. 15243-15298), prononcé ici par le personnage même et non pas par l'auteur, ainsi que la suppression de la plupart des *excursus* dans le discours de Nature.

Sont également omis beaucoup d'apologues mythiques (Dédale et Icare, v. 5225-5233, Mars et Vénus, d'ailleurs particulièrement osé, v. 13843-13874 et 14161-14202, Hercule et Cacus, v. 15573-15584, etc.), ce qui peut répondre à la fois aux exigences d'une œuvre moins « païenne » et donc plus édifiante, et à la recherche d'une moindre dispersion narrative.

En revanche, je ne crois pas pouvoir confirmer l'affirmation selon laquelle Gui de Mori atténue la misogynie de Jean de Meun : bien que quelques passages anti-féministes soient omis (v. 8687-8726, 9141-9156), la plupart d'entre eux sont maintenus et, surtout, le remanieur ajoute même des jugements malveillants sur les femmes.

À cause des « subtractions reprises », la version qu'on lit dans *Tou*, on l'a vu, peut être considérée comme une rédaction ultérieure du

Résumé en français

remaniement : en fait, tous les passages omis dans la rédaction primitive n'ont pas été réintroduits, loin s'en faut, surtout jusqu'au chapitre [68]. On dirait que la différence entre les deux rédactions est due au public différent auquel elles s'adressaient : si la première visait un public qui voulait lire une œuvre plus édifiante que le *Roman de la Rose* original, voire de religieux, la deuxième s'adressait vraisemblablement à un public plus laïc. *Tou* a été produit pour un Pourrés, riche famille tournaisienne dont les armes sont reproduites dans le bas de page du f. 5r, peut-être à l'occasion d'un mariage. Mais surtout, le manuscrit paraît être encadré par des références au salut promis aussi aux laïcs : au f. 1a, en effet, on trouve une miniature où la Vierge et l'Enfant sont entourés par un couple qui les contemple (peut-être celui pour lequel a été produit le codex), et l'on tiendra compte du fait que, dans ce manuscrit, les illustrations sont toujours en rapport avec le texte ; et, malgré la syntaxe complexe, il semble que l'on doive lire aussi une promesse de salut pour les laïcs dans l'*explicit*, où l'on trouve une référence explicite au passage de Genius sur le « biau parc joli ».

Par conséquent, la réintroduction notamment des discours de Nature et de Genius, où l'on invite à la procréation, s'explique bien, tandis que d'autres passages qui ne sont pas directement liés à ce thème restent omis. Ainsi, le mot « coille » reste omis dans le discours de Raison (v. 5537), dont le remanieur voulait peut-être préserver la respectabilité, mais il est réintroduit, avec ses dérivés, dans les autres parties du poème (v. 8798, 17052, 20036-20080). Les mythes ne sont réintroduits, apparemment, que s'ils peuvent se justifier dans l'économie du poème : je me réfère surtout à ceux qui contiennent des références à Vénus, un des personnages-clés du roman (mythe de Mars et Vénus, mythe de Pygmalion, important aussi en lui-même comme *exemplum*). Cependant, on observera que, dans cette deuxième rédaction, les interventions s'expliquent souvent encore moins bien que dans la première.

Pour en finir avec l'analyse du contenu du remaniement, il faut aussi souligner que Gui de Mori se révèle être un auteur bien plus plat que ses prédécesseurs, aussi bien de Guillaume de Lorris que de Jean de Meun, comme je l'ai montré au paragraphe 4.5 de l'*Introduction*.

Dans le premier chapitre de la *Note au texte* (« Choix du manuscrit de base »), j'ai essayé de classer les cinq témoins consultables de la partie de Jean de Meun. J'ai confronté vers par vers les interpolations (puisque la partie non remaniée entretient des rapports de contaminations différentes avec la vulgate, il est inutile de baser notre discours sur celle-ci, bien que je ne l'aie pas négligée dans mes vérifications), mais nous ne pouvons en comparer sur la base de tous les manuscrits que deux. Dans celles-ci, on ne trouve aucune faute significative d'au moins deux témoins contre les autres.

Si on passe aux interpolations transmises par trois ou quatre manuscrits, il y a un seul cas où deux témoins, dont l'un est *Tou* lui-même,

Résumé en français

semblent avoir une faute significative commune. Puisque *Tou* est une rédaction ultérieure du remaniement, on l'a vu, nous ne sommes pas surpris qu'il puisse avoir été copié d'après un exemplaire qui contenait déjà des fautes ; en général, de toute façon, les autres témoins sont bien moins précis, ce qui est le signe soit de la présence de quelques intermédiaires entre eux et l'original, soit de plus grandes innovations de la part de leurs copistes.

Vu les conditions générales de la transmission du remaniement, dont les différents manuscrits témoignent de façon très inégale, j'ai donc transcrit le texte de *Tou* dans mon édition, d'autant plus qu'on ne peut pas vraiment regrouper les témoins dans des familles, même pas pour les interpolations. Dans les passages interpolés, j'ai corrigé *Tou* sur les autres témoins dans les rares cas où l'on trouve des fautes évidentes de sens ou de métrique ; par ailleurs, j'ai réuni toutes les variantes des manuscrits de contrôle dans l'apparat critique (après l'indication de la présence de signes diacritiques dans *Tou*). Dans la partie non remaniée, en revanche, j'ai corrigé *Tou* plutôt sur les éditions de Langlois et de Lecoy (là aussi seulement où la correction me paraissait indispensable), en tenant compte des manuscrits de contrôle, là où c'était possible, ainsi que des variantes des témoins du *Roman de la Rose* signalées dans l'apparat critique de l'édition Langlois.

Après une description détaillée du manuscrit de base, où l'on trouvera aussi une liste des illustrations (chapitre 2), j'ai analysé les feuillets remplacés dans *Tou* et copiés par des mains du XIV^e et du XV^e siècles. Puisque leur texte n'a pas été transcrit d'après un exemplaire du remaniement, mais de la vulgate, on trouve dans l'édition des lacunes correspondant à ces feuillets, ainsi, bien entendu, que là où des feuillets sont effectivement manquants dans *Tou*. On donne l'édition des parties qui correspondent à ces lacunes dans *Mor* (Paris, BNF, fr. 797) et dans *He* (Copenhague, Kongelige Bibliotek, Gl. Kgl. Sam. 2061 4^o) dans un *Appendice* (VI, VII, VIII, X, XI, XII, XIII, XIV, XVI), où l'on trouvera également l'édition de certaines interpolations qui ne se lisent que dans l'un ou l'autre de ces témoins (*Mor* I, II, III, V ; *He* IV, IX ; les deux XV).

Après la description matérielle des autres témoins, j'ai analysé la langue de *Tou* : elle se rattache manifestement à la *scripta* picarde, non seulement à l'intérieur des vers, mais aussi dans les mots utilisés pour la rime dans les interpolations, signe que Gui de Mori lui-même utilisait cette *scripta*, s'il n'est pas le copiste de *Tou*. Par ailleurs, des formes picardes se rencontrent aussi dans les manuscrits copiés dans une *scripta* plus neutre.

Le texte est suivi des *Notes* ; dans celles-ci, j'ai traité surtout les problèmes philologiques ; j'y ai expliqué aussi quelques passages obscurs, parfois en glosant un mot. On trouvera une liste des mots glosés dans les notes ; cet *Index des vocables et des expressions glosés dans les notes* n'a pas la prétention de remplacer un glossaire, que je n'aurais pu préparer dans le cadre de ma thèse sur ce long texte selon les critères de précision et

Résumé en français

d'exhaustivité qu'un glossaire complet impose. Des notes du même genre se lisent à la fin des passages réunis dans l'*Appendice*.

Les ouvrages cités ne sont indiqués que par le nom de l'auteur, ainsi que par la date, si on a recouru à plusieurs ouvrages du même auteur : une liste de ces abréviations bibliographiques conclut le volume.